

Service des Traités

N° du Traité: 4465

Mise à jour au 16 décembre 2004

Accord pour la mise en oeuvre de l'article 6 de l'Accord relatif à la fourniture et à l'exploitation d'installations et de services de la circulation aérienne par Eurocontrol au centre de contrôle de région supérieure des services de la circulation aérienne en centre europe (CEATS), fait à Bruxelles le 27 juin 1997,

dont le *Gouvernement belge est dépositaire.*

Liste des Etats signataires:

1. Autriche (*signature le 17 juillet 1997*)
2. Bosnie-Herzégovine (*signature le 14 septembre 2001*)
3. Croatie
4. République tchèque (*signature le 24 septembre 1997*)
5. Hongrie
6. Italie
7. République slovaque
8. Slovénie

Le tableau des Etats liés par l'Accord particulier se présente comme suit:

Etats	Date du dépôt de l'instrument de ratification(R), d'acceptation(acc.)ou d'approbation(app.)	Entrée en vigueur
République slovaque	20 septembre 1999 (App)	28 août 2004
Hongrie	30 mai 2000 (App)	28 août 2004
République tchèque	7 mars 2001 (R)	28 août 2004
Autriche	23 septembre 2003 (R)	28 août 2004
Bosnie et Herzégovine	16 décembre 2004 (R)	28 août 2004